



N° d'épreuve FFM..... Moto-Club Moto Club Argentonnais N° d'affiliation...... 0060 Date 03 Avril 2016 Lieu Argenton sur creuse Organisateur technique.... Dominique Auzanneau Adresse BP 78 36200 Argenton sur creuse E-mail motoclubargentonnais@sfr.fr



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ANTOISE ASSERTION

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Patrice BRACHET	Licence: 049508
Président du Jury ou Arbitre*	Alain BOUTROUX	Licence: 004944
Membre du Jury	sabelle TEINTURIER	Licence: 229910
Membre du Jury	Denis DION	Licence: 056813
Commissaire technique responsable	Christian ADAM	Licence : 162240
Responsable du chronométrage	Lydia JAMET	Licence : 250604

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

OPEN 13 ans 100 à 650cc Championnat de ligue of National groupe 1 13 ans 100 à 650cc Course Nationale National groupe 2 13 ans 100 à 650cc Course Nationale	ue du Cent
National groupe 2 13 ans 100 à 650cc Course Nationale	

Engagement:

Site internet: motoclubargentonnais.perso.sfr.fr

Contact:

Stéphane Brissaud

Adresse:

BP 78 36200 Argenton sur Creuse

Téléphone:

06 99 09 11 39

E-mail:

motoclubargentonnais@sfr.fr;

Chronométrage:

Location de transpondeur :

■ oui □ non

Tarif:

10

Caution: 200

SOLO / SIDE-CAR /



Attitide 4 Contrôles Administratifs et Teshniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAI) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ■ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contreindication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques:

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

normalistica de la manifestation

Médecin responsable médical Dr William ACOSTA Nombre de secouristes 8 Hôpital le plus proche Chateauroux

anide 7 | Lessiede pattine

Accès :

Nom du site Terrain de Motocross des Varennes Adresse Les Varennes 36200 Argenton sur creuse

Capacité Moto:

45 Pendant les essais :

45 En manche:

Capacité Quad/Side-car:

Pendant les essais:

En manche:

Caractéristiques:

Longueur du circuit	1750
Largeur minimum de la piste	6m
Largeur de la grille	38m
Longueur de la ligne droite de départ	80m
Nombre d'OCP** *Officiels Commissaires de Piste	16



Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Date: Le 21 02 2016

BP 78 MAIRIE 36200 ARGENTON SUR-CREUSE

ที่ออกเมืองโลกได้เกิดการ

2 6 FEV. 2016 Date:



· Visadetatatili

Date:

Numéro: